2014

s'Hommerter Blatt

Bulletin d'Informations Municipales de la commune de Hommert • Décembre 2014

Le mot du Maire

Jean-Jacques Reibel

Chers concitoyens,

2014 s'éloigne, qu'en retiendrons-nous ?

Les commémorations du centenaire de la Grande guerre pour beaucoup, la coupe du monde de football pour d'autres, ou encore les élections municipales...

A ce propos, je profite de l'occasion qui m'est donnée, pour vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos plus vifs remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors de ces élections. Je peux vous assurer que nous mettrons toute notre énergie à l'œuvre pour être à la hauteur de notre tâche.

Comme vous avez pu le constater, 2014 a été riche en travaux :

- *L'aménagement autour du foyer et l'accès au gîte sont maintenant terminés. Ces travaux permettent l'accès à nos locaux aux handicapés, et mettent en valeur notre patrimoine communal, qui peut désormais accueillir dignement ses usagers.*
- *Au printemps, les plantations de vivaces autour du columbarium ont clôturé les travaux du cimetière. La création de ce columbarium était une demande d'un grand nombre de nos concitoyens, demande qui est enfin réalisée.*
- *Coté voirie, certaines de nos rues, en mauvais état, ont bénéficié d'un gravillonnage. Le macadam de la place du village étant trop abîmé, nous avons préféré mettre un enrobé neuf.*
- *Après l'enquête publique qui, il est vrai, n'a pas suscité un réel engouement de votre part, notre carte communale est en phase terminale.*
- *En ce qui concerne l'école, après la pose d'un nouveau tapis en macadam dans la cour, un marquage au sol, pour pratiquer différents jeux lors des récréations, y a été apposé. Ceci, pour la plus grande joie des enfants.*
- *Et enfin, suite à de maintes demandes pour un périscolaire par des parents d'élèves, nous avons mis en place, depuis la rentrée de septembre, une cantine pour les enfants à midi. La demande actuelle n'étant pas assez forte pour la création d'un périscolaire à temps plein. C'est une affaire à suivre...*

Je conclurai ce bilan, en disant que tout ce que nous avons réalisé, illustre la volonté de notre village d'offrir à ses habitants, une qualité de vie réelle et visible, une image de dynamisme, de jeunesse, de modernité et d'ouverture sur l'extérieur. La volonté d'un environnement où les valeurs comme la tolérance, le respect et l'entraide ont leur place.

Notre village est un village où l'on se sent bien, à nous de faire en sorte qu'il le reste. Tout ce travail et tous ces développements ne sont possibles qu'avec le concours de chacun.

En cette fin d'année, il ne me reste qu'à vous présenter en mon nom et au nom de tous mes conseillers municipaux, tous nos vœux de bonne et heureuse année 2015. Puissiez-vous y puiser le bonheur de vivre, de conserver et d'entretenir une bonne santé.

BONNE ANNEE A TOUS

Votre Maire,
Reibel Jean-Jacques

Bienvenue aux nouveaux résidents hommertois, merci de vous inscrire et prendre contact avec la mairie.

Au fil des délibérations

12 Février 2014

Don de la « Marche Gourmande »

L'Inter-association « la Balade Gourmande » de Hommert décide de verser un don à la commune pour financer le projet de matériel d'équipement pour le foyer communal d'un montant de 18.700€.

Le conseil municipal décide d'accepter le don et l'encaisse sous l'article 10251 du budget communal.

28 Mars 2014

Election du Maire et des adjoints

Monsieur REIBEL Jean-Jacques, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé. Monsieur LEFEBVRE Jean a été proclamé 1er adjoint au maire. ESCHENBRENNER Thierry a été proclamé 2ème adjoint au maire ainsi que ALVAREZ Florence. • Le Maire et le 1er adjoint sont désignés pour siéger au sein de la Communauté des Communes de la Vallée de la Bièvre. (voir en page 2).

25 Avril 2014

Vote du compte administratif 2013

Le compte administratif de 2013 se solde de la manière suivante : - un excédent de 57.588,61€ en section de fonctionnement - un déficit de 158.082,84€ en section d'investissement - Soit un résultat global de l'exercice en déficit de 100.494,23€ - Par intégration des résultats de 2012, le compte administratif présente les résultats cumulés suivants : - un excédent de 325.099,80 € en section de fonctionnement - un déficit de 198.875,16€ en section d'investissement - Soit un résultat global de l'exercice en excédent de 126.224,64€

Bulletin d'Infos édité par la commune de Hommert
40 rue Principale - 57870 HOMMERT
Tél. 03 87 25 13 64 - Fax 03 87 25 13 93
www.hommert.fr

Les manifestations en 2015

11 Février	Carnaval des enfants organisé par les parents d'élèves
13 Février	Collecte de sang à Hommert
28 Février	**Bal masqué à DABO** organisé par le FCH
14 Mars	Soirée théâtre au Foyer - Récré'Active
29 Mars	Chasse aux œufs à Harreberg - Parents d'élèves
17 Mai	**Gospel Kids à l'église de Hommert** + Pizza, flams au foyer
5 Juin	Don du sang à Harreberg
14 Juin	Concours de pétanques - FCH
19 Juin	Assemblée générale des donneurs de sang
21 Juin	Marche populaire à Harreberg
28 juin	Fête de l'école
4-5 Juillet	**Feu d'artifice et festivités** par l'Amicale des Pompiers
2 Août	**MARCHE GOURMANDE 2015**
28 Août	Don du sang à Harreberg
13 Septembre	Messe interparoissiale à Hartzviller
3 Octobre	Assemblée Générale Marche Gourmande
11 Octobre	Repas des aînés (réservé aux 60 ans et plus)
17 Octobre	Dîner dansant - Organisé par l'amicale des pompiers
8 Novembre	Repas paroissiale
15 Novembre	Repas des aînés de Harreberg et vente de Bredele (donneurs de sang)
21-22 Nov.	Bourse aux jouets et aux vêtements à Hommert
4 Décembre	Collecte de sang à Hommert
5 Décembre	Sainte Barbe
11 Décembre	Fête de la Saint Nicolas à l'école

Les aînés à l'honneur !

La convivialité autour d'un bon repas

Le maire, Jean-Jacques Reibel, et les conseillers municipaux ont accueilli une centaine de convives au traditionnel repas des aînés. Dans son mot de bienvenue, M. Reibel a présenté l'Abbé Denis Donetzkoff qui est en charge des paroisses de la Vallée de la Bièvre. Une minute de silence fut observée en mémoire des défunts de l'année, puis Monsieur le maire a énuméré les travaux en cours depuis son nouveau mandat et a assuré que l'ensemble du Conseil mettrait tout en œuvre pour le bien-être de ses citoyens. De nouveaux arrivés ont grossi les rangs : Jean-Marie Schott et Serge Holtz. Hommage aux doyens que sont : Brigitte Rosenberger et Auguste Schlosser, toujours «bon pied, bon œil». La Chantery Academy, dirigée par Cécile Litscher et Claudine Jungmann a été ovationnée par un public qui a apprécié la constante progression des jeunes choristes. (Extrait de l'article paru en octobre 2014 dans le RL). Tous nos vœux à Mme SCHMITT Madeleine née Burckel le 06.04.1918, résidente à l'hospice de Walscheid et M. LANTZ Joseph né le 16.10.1926 résident à l'hospice d'Abreschviller qui sont nos doyens ne vivant plus au village.

Les doyens de la salle : Rosenberger Brigitte, née en 1928 et Schlosser Auguste, né en 1928 (tous les deux âgés de 86 ans).

Séance du Conseil municipal du 28 mars : élection du Maire et des adjoints

Monsieur REIBEL Jean-Jacques, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire, et a été installé. Celui-ci a déclaré accepter cette fonction. Monsieur LEFEBVRE Jean a été proclamé 1er adjoint au maire et a été installé. Monsieur ESCHENBRENNER Thierry a été proclamé 2ème adjoint au maire et a été installé. Madame ALVAREZ Florence a été proclamée 3ème adjointe au maire et a été installée.

De gauche à droite : HOLTZ Serge, ALVAREZ Florence, MOUTIER Bertrand, ESCHENBRENNER Thierry, JANUS Bruno, REIBEL Jean-Jacques, ROSENBERGER Gérard, BOSSLER Fabien, GIES Corinne, KLEIDERER Didier, LEFEBVRE Jean.

25 Avril 2014

Vote du compte de gestion 2013

Constatant la situation : un excédent de fonctionnement de 325.099,80 € et compte tenu d'un solde d'exécution d'investissement déficitaire, le solde de fonctionnement sera affecté comme suit : la somme de 198.875,16 € sera affectée sur le compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) et la somme de 126.224,64 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) au budget primitif 2014 (recettes nouvelles).

Dissolution du SIVOM Porte des Vosges

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la dissolution du SIVOM Porte des Vosges à la date qui sera fixée par arrêté préfectoral et d'approuver la répartition de l'actif et du passif du syndicat aux communes membres suivant le critère établi et au prorata du nombre de la DGF 2013.

25 Avril 2014

Vote des taux d'imposition 2014

Après examen, le Conseil Municipal décide d'augmenter ses taxes de 0,5% et décide de fixer les taux de 2014 de la manière suivante :

TAUX DES TAXES 2014	
Taxe d'habitation	18,31 %
Taxe Foncière bâti	12,40 %
Taxe Foncière non bâti	101,06 %
CFE (Taxe Professionnelle)	18,00 %

Vote du budget primitif 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire, approuve le budget primitif, chapitre par chapitre, à l'unanimité des membres présents.

BUDGET PRIMITIF 2014	dépenses	recettes
Fonctionnement	268.850,00	373.451,64
Investissement	354.665,16	547.544,16

23 Mai 2014

Affectation de résultat : décision modificative

Suite au contrôle budgétaire et de légalité de la sous-préfecture, il y a lieu de modifier l'affectation de résultat. Constatant la situation : un excédent de fonctionnement de 325.099,80 €.

Et compte tenu d'un solde d'exécution d'investissement déficitaire, après intégration des restes à réaliser, le solde de fonctionnement sera affecté comme suit : la somme de 200.875,16 € sera affectée sur le compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) et la somme de 124.224,64 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) au budget primitif 2014 (recettes nouvelles).

12 Septembre 2014

Chasse communale : mode de consultation

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

• Décide de consulter les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse par écrit et charge Monsieur le Maire d'organiser la consultation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents désigne Monsieur Jean LEFEBVRE et Madame Florence ALVAREZ, membres du Conseil Municipal pour siéger avec le Maire à la Commission Consultative Communale de la Chasse.

30 Octobre 2014

Renouvellement des baux de chasse

Le C.M. décide de constituer un lot de chasse unique d'une superficie approximative de 162 hectares 78 ares et :

■ de conclure pour la location de la chasse une convention de gré à gré pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024 avec l'Association de Chasse du Rethal ayant son siège à HARREBERG, 1 rue de la Verrerie et représentée par son président Monsieur Jean-Louis TEITEN moyennant le loyer annuel suivant : 2.600 €

■ d'autoriser le Maire ou son représentant à signer une convention de gré à gré avec l'Association de Chasse du Rethal et tous les documents afférents à la présente délibération.

Brioche de l'amitié

Le Footbal-Club de Hommert a collecté la somme de 559 euros cette année. Merci à tous !

C'était écrit…

Bonne ambiance dans les classes

Les 16 enfants de berg ont été la deuxième rentrée dans sa mission p

La Chantery Academy passe un Happy day à Brumath

La Chantery Academy chez les ducs de Lorraine

Eve et Jérôme se sont dit oui

Foot : L'équipe fanion accède à la 1re division

Les pompiers en quête de volontaires et d'un véhicule

Au premier janvier 2014, les sapeurs-pompiers du centre d'intervention d'Hommert pouvaient se compter sur les doigts des deux mains. Neuf soldats du feu, c'est trop peu. Un appel est lancé pour trouver des recrues.

Jean-Jacques Reibel en reprend pour 6 ans

La première messe du nouveau curé

Sur le parvis de l'église

HOMMERT

La Récré'active habille la chantery-academy

Le dispositif de la Marche gourmande est opérationnel

Hommert : les sportifs retroussent leurs manches

900 marcheurs à la balade gourmande

Marches, sourires, bonne o, mille le dynamisme de la marche gourmande de Hommert.

Les abords du foyer et du gîte mis en valeur

Conseil de Fabrique

Ça va et ça vient !

Le 10 août dernier, l'abbé Clément KALENOU nous tira sa révérence après une année de transition passée au sein de notre communauté de paroisses, pour retourner au Togo.

Nos servants d'autel animèrent cette messe d'adieu en interprétant quelques chants dont « Le soleil » de Grégoire avec ces paroles : « On n'a pas le même drapeau, ni la même couleur de peau… mais on a tous le même soleil »

Avec beaucoup de talent, nos servants musiciens, Luc à la batterie, David au synthé, Sarah à la flûte traversière, Salomé au piano et Chloé à l'accordéon jouèrent quelques airs très appréciés par les paroissiens qui ne demandent pas mieux que ces jeunes puissent exprimer leurs talents de temps à autre dans l'avenir.

Le 12 octobre dernier, ces mêmes jeunes pleins de talent accueillirent notre nouveau Pasteur : le curé Denis DONETZKOFF en interprétant cette fois la chanson d'Eric CHARDEN : « Bienvenue en ta demeure…… »

Que notre curé trouve en cette demeure le soutien et le courage pour rassembler toutes ses brebis, sous la houlette de Saint Wendelin. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle affectation.

Pour clôturer l'année, le Conseil de Fabrique a organisé un repas paroissial le 16 novembre pour financer des travaux dans nos églises. Cent vingt personnes participèrent à ce premier repas, ce qui est un bon départ. Nous remercions tous les participants ainsi que les généreux bénévoles qui nous ont prêté main-forte. Un grand merci à tous et à l'année prochaine…

Jeanne BERLOCHER
présidente

Chorale

"Seigneur, que n'ai-je mille voix pour chanter tes louanges et faire monter jusqu'aux anges ta gloire …"

Belles paroles que nous proclamons lors de chaque célébration. Nous animons nos différents offices avec beaucoup de joies, de fidélités. Que seraient nos assemblées sans cette foi qui est la source de notre présence, sans ce bénévolat ? Oui, nous aimons chanter ! Merci à tous les choristes, à notre organiste.

Oui, nous existons. Oui nous recrutons. Oui, nous souhaitons pérenniser cette belle œuvre. Alors, si tout simplement, on nous disait "Merci" de temps en temps. Si c'était le leitmotiv pour l'année 2015 ? Musicalement.

Madeleine REIBEL
présidente

> *Dernière messe à Hommert de l'abbé Clément KALENOU*

> *Photo de la dernière messe de l'abbé Francis KLASER*

Tarifs 2015 Complexe Tivoli

Foyer et Centre d'hébergement

TARIF 2015 FOYER

TARIF SOIRÉE	
DEMIE SALLE + CUISINE	115 €
Habitant de Hommert	80 €
TARIF JOURNÉE	
GRANDE SALLE + CUISINE	190 €
Habitant de Hommert	136 €
DEMIE SALLE + CUISINE	145 €
Habitant de Hommert	100 €
TARIF WEEK-END	
GRANDE SALLE + CUISINE	270 €
Habitant de Hommert	192 €
DEMIE SALLE + CUISINE	230 €
Habitant de Hommert	160 €
Forfait ménage / Salle	60 €
Forfait ménage / 1/2 Salle	30 €

Réservation :
Mme REIBEL Jacqueline Tél. 03 87 25 58 59

Foyer Réservez votre salle dans un foyer où tous les équipements ont été réactualisés. Equipements professionnels de la cuisine, piano de cuisine, lave-vaisselle etc.. Dans la salle communale vous pouvez bénéficier d'un bar moderne avec tireuses, chaises et tables récentes ainsi que la possibilité de partager la salle en deux. Les abords ont entièrement été repensés pour faciliter l'accès à la salle pour les personnes handicapées, l'accès aux livraisons etc.

Gîte communal

Le Gîte communal entièrement restauré c'est :
- une capacité maximum de 22 personnes
- 7 chambres (de 2 à 6 lits)
- 1 salle à manger + TV
- 1 cuisine entièrement équipée

Des sanitaires rénovés :
- 6 douches,
- 8 lavabos,
- 4 WC

Mais aussi un accès facilité pour les véhicules, un accès handicapé.

Réservation

Mme REIBEL Jacqueline
Tél. 03 87 25 58 59
18 rue du Stade 57870 Hommert
Fax mairie : 03 87 25 13 93
mairie.hommert@wanadoo.fr

TARIF 2015 HÉBERGEMENT

TARIF pour une nuit par personne (hors charges)	17 €
GROUPE (de 15 à 22 personnes) pour une nuit (hors charges)	220 €
Supplément à la demande	
Draps	5 €
Forfait ménage	60 €

CCVB / Ordures ménagères

Refus de collecte des ordures ménagères, Pourquoi ?

Tous les bacs non pucés contenant des ordures ménagères ainsi que les ordures ménagères déposées en sac ou en vrac à côté des bacs ne seront pas collectés. Si le couvercle du bac est entrouvert en présence de sacs ou de déchets déposés hors du volume du bac, le bac sera refusé.

Les bacs contenant des ordures ménagères tassées soit par pression ou par mouillage risquent de ne pouvoir être totalement vidés.

La communauté de communes et le personnel de collecte se réservent la possibilité d'effectuer à tout moment des contrôles des bacs de collecte. Si lors de ces contrôles, les consignes générales et particulières exprimées dans le présent règlement ne sont pas respectées, en particulier dans le cas d'une présence évidente de produits recyclables ou valorisables dans le bac d'Ordures Ménagères, les bacs seront refusés.

De plus, si le contenu présente un caractère dangereux pour les personnes (usagers, agents de la collecte ou du centre de tri) ou pour l'environnement, la communauté de communes se réserve le droit d'arrêter la collecte et de porter plainte (article L121-3 du Code Pénal).

Dans tous les cas de refus de collecte du bac d'Ordures Ménagères Résiduelles, un autocollant sera apposé sur le bac informant l'usager sur les motifs du refus et donnant un numéro de téléphone où il doit s'adresser pour obtenir des informations.

Afin de pouvoir présenter son bac à la collecte suivante, l'utilisateur doit rectifier l'(les) erreur(s) de tri en les retirant et en les dirigeant vers les bonnes filières de traitement.

Ordures ménagères

La gestion des déchets est centralisée à Sarrebourg depuis le 1er Janvier 2014. Pour diverses raisons, il n'a pas été possible de présenter 2 factures pour l'exercice 2014. L'intégralité du service vous sera facturé mi-janvier, trouvez ci-après la grille tarifaire applicable.

Grille tarifaire pour 2014

Part fixe + 10 levées forfaitaires

BAC	Part fixe	10 levées	Part fixe + 10 levées forfaitaires
80 L	54,80 €	30,00 €	84,80 €
140 L	96,00 €	45,00 €	141,00 €
240 L	164,57 €	70,00 €	234,57 €

L'ensemble des levées qui s'élève chacune à :

BAC	Prix à la levée	
	de 0 à 26 levées	A partir de la 27ème à la 52ème levée
80 L	3,00 €	6,00 €
140 L	4,50 €	9,00 €
240 L	7,00 €	14,00 €

Une Rose un Espoir

La Manifestation «Une Rose, un Espoir», au profit de la Ligue contre le Cancer, se déroulera le Samedi 25 et Dimanche 26 Avril 2015. D'avance merci pour vos dons.

en savoir plus : **www.uneroseunespoir.com**

A savoir…

Terrains

La commune qui dispose actuellement de 2 terrains constructibles à vendre est à votre écoute pour toute acquisition de terrains (constructibles ou non) sur le ban communal. Pour tous renseignements, adressez-vous à la mairie .

Respecter nos sentiers

La circulation en dehors des voies nationales, départementales et communales prévues à cet effet est interdite. Sur nos sentiers aussi, tous les utilisateurs de véhicules à moteur sont concernés (sauf dérogation ou véhicules forestiers). Outre le danger qu'ils peuvent représenter pour les randonneurs, les véhicules à moteur circulant dans les espaces naturels peuvent perturber la faune et la flore et occasionner des nuisances pour les riverains. Les infractions constatées sont passibles d'une amende (jusqu'à 1500 euros) et peuvent entraîner l'immobilisation du véhicule (décret N°92-258 du 20 mars 1992).

Quels talents…

Clara Schlosser

La fille de Schlosser Patrice (boulanger), championne régionale UNSS de course d'orientation au Collège de Hartzviller en 2012, 2013 et 2014, s'est qualifiée pour les championnats de France UNSS par équipe.

Crécelles et chocolats

> *Les crécelleurs, enfants de chœur de la paroisse Hommert-Harreberg au moment du partage des friandises*

Etat Civil

Marylin, Jérôme et leur fils

Mariages

Mr Henry BLETTNER & Monique WEINBERG
le 5 Mai 2014

Mr Jérôme WAHL & Marylin REIBEL
le 26 Juillet 2014

Mr Jérôme LASPOUGEAS & Eve STALLER
Le Mariage civil à eu lieu à Toulouse

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

Naissance

Samuel SPITZ, né le 10 Octobre 2014
Fils de Cédric Spitz et de Mélanie LANFRIT

Félicitations aux parents !

Hommage

Eva Kremer, une vie chahutée dans la grande Histoire…

Née en Ukraine, le 3 janvier 1921, elle a deux frères plus grands. A 2 ans, elle perd sa maman. Son père se remarie et il aura trois autres enfants. Au printemps 1942, son père meurt. Durant sa jeunesse, leur église qui venait d'être repeinte sera brûlée et la famille sera déplacée. Le 4 décembre 1942 elle est déportée et arrivera à Hommert le 19 mars 1943 chez Madame veuve Marie Kremer, dont deux fils ont été engagés "malgré-nous". L'un d'entre eux, Joseph, sera prisonnier durant 2 ans à Tambow en Russie, l'autre fils, Arthur, ne reviendra pas.

Libéré, Joseph, trouvera Eva chez sa mère. Il l'épousera en Avril 1946. De cette union naîtront 9 enfants. En arrivant à Hommert le 19 mars, Eva écrira à son frère : "envois-moi mon missel et mon extrait de baptême". En 1945, les relations avec sa famille, toujours en Ukraine, cesseront… et ce n'est qu'en 1996 qu'Eva renouera des liens avec sa famille, enfin retrouvée après 53 ans ! Un de ses frères est toujours de ce monde.

Voilà un peu, son histoire, enracinée dans la grande histoire des boulversements du monde.

Sœur Odile

Marie-Thérèse Kremer (sa fille)

Décès

Liliane NOPRE
Née Blaise le 4/6/1938
Décédée le
11 Janvier 2014

Auguste JANUS
Né le 20/11/1926
Décédé le
18 Février 2014

Eva KREMER
Née Haluschka le 3/1/1921
Décédée le
13 Mai 2014

Lucien REMEN
Né le 16/3/1931
Décédé le
20 Juillet 2014

Antoine BLAISE
Né le 24/8/1931
Décédé le
3 Août 2014

Mathilde HAECKLER
Née le 7/7/1932
Décédée le
2 Octobre 2014

Joséphine MULLER
Née Schermann
le 20/12/1925
Décédée le
8 Octobre 2014

Toutes nos condoléances aux familles.

Hommage

Si comme sœur Odile, vous souhaitez rendre hommage à un défunt décédé dans l'année, envoyez à la mairie votre texte. Il sera publié dans le prochain bulletin municipal.

allemande fut anéantie par les tirs d'obus provenant du Saint-Léon. Ce n'est que le vendredi (21 août) que les derniers Français furent obligés d'abandonner le Saint-Léon.

La guinguette et le bas de Harreberg avaient été évacués pendant les combats car ces lieux se trouvaient dans la ligne de tir de l'artillerie. Les habitations de Harreberg ne subirent que peu de dégâts. Une des plus touchées fut la maison d'Antoine Stenger (fils). Un obus venant de la direction du Studerhof perfora le pignon, fracassa la poutre faîtière et plusieurs chevrons. Aucun civil ne fut blessé. Deux maisons brûlèrent à Sitifort et quelques civils furent gravement blessés (Mlle Christoph, devenue Mme Heim). A la Guinguette, la maison de Joseph Michel (Wolf) fut touchée, un obus resta fiché dans le mur de la façade, un deuxième fracassa une partie du toit. Un obus arracha le haut du pignon et une partie de la toiture de la maison de Vendelin Houpert. Comme indiqué plus haut, les maisons de Hommert ont souffert davantage. Un obus ennemi fit une brèche dans la partie arrière du mur latéral de l'église, fracassa le vitrail, l'escalier de la tribune et une partie du plancher de celle-ci. Dans le bas du pignon du presbytère, un obus défonça le mur de la cave et un projectile à mitraille détruisit le volet et la fenêtre d'une chambre donnant sur le jardin. Un obus pénétra dans l'étable de Victor Dage (maire) et tua un veau. La toiture de la maison de Nicolas Kremer fut sérieusement endommagée. Un projectile tomba dans l'habitation de Catherine Bopp et détériora l'ensemble des pièces. La maison d'Eugène Michel (située vers le Hoeftel) subit de grands dégâts : le toit fut fracassé, les chambres vers l'arrière détruites, les murs et les plafonds abîmés et le mobilier endommagé. Un autre projectile pénétra par le toit du domicile de Victor Dage (près de l'école) et tomba dans l'étable blessant plusieurs bêtes. De même un obus toucha la maison de la veuve Bonnetto dans le haut du village et arracha la porcherie. La toiture de la maison d'Antoine Michel (située plus haut) fut endommagée. Plus que toutes les autres, la maisonnette de la veuve Blumenfeld (en haut du village) a subi de graves dégâts : la toiture fut totalement détruite, les plafonds arrachés, les murs endommagés, lit, armoire et autres mobiliers rendus inutilisables. Un obus arracha une partie du mur de façade de la maison d'Antoine Pfeiffer. Quelques civils de Hommert furent blessés. La veuve Madeleine Lantz, née Rosenberger, âgée de 82 ans, fut tuée par un projectile dans sa maison située vers le Hoeftel. Vendelin Lantz de Hommert, père de plusieurs enfants, fut blessé. Avec d'autres civils et sur ordre de l'autorité militaire, il devait se tenir près de la croix de Vendelin Schlosser[6] dans le haut du village. Un projectile tiré par l'ennemi lui déchiqueta la jambe droite.

Telle a été la bataille du 18 au 20 août 1914, elle a fait des victimes et a laissé un souvenir inoubliable aux habitants de nos deux petits villages montagnards. C'est ainsi que la torche dévastatrice de la guerre a brûlé sur nos hauteurs sereines et a semé terreur et panique parmi une population désemparée.

[6] Sans doute la croix Schlosser-Reibel rue du Stade, face à la maison d'Antoine Reibel.

Pendant deux jours l'artillerie française a pris sous son feu le village de Hommert, elle visait surtout les postes de l'artillerie allemande installés au Muhlkopf et au Rigi (on appelait ainsi le point culminant du lieu-dit Hiwel à la guinguette), ceux-ci ripostaient de leur mieux. Ce duel d'artillerie devint plus intense le 19 août et a atteint son intensité maximale le 20. Donnant suite aux recommandations de l'autorité militaire, les habitants de Hommert quittèrent leurs maisons aux premières heures de cette journée du 20 août pour aller se réfugier dans les villages voisins. Seuls quelques-uns étaient restés et cherchaient abri dans les caves voûtées. Les Harrebergeois ne quittèrent pas leur village car le danger y semblait moins menaçant, ils cherchèrent refuge dans les caves voûtées. La canonnade devint terrifiante. Les obus volèrent dans un sens et dans l'autre causant d'énormes dégâts. Quatre maison de Hommert[5] furent la proie des flammes et 66 autres furent plus ou moins endommagées. Un obus tomba dans l'église blessant gravement un soldat et tuant un médecin de l'état-major. Un fantassin allemand fut tué devant l'école et déchiqueté au point d'être méconnaissable. Le pignon du presbytère fut éventré par l'impacte d'un obus.

Au début les Français se défendaient vaillamment ; ils cherchaient, à partir des Neumatten et de Hengstbourg d'une part, de Sitifort d'autre part, à investir les positions allemandes dans et autour de Harreberg mais en vain. Lorsque les troupes françaises durent céder du terrain du côté de Sarrebourg, celles du secteur de Walscheid furent obligées de se replier également pour éviter l'encerclement. Elles étaient harcelées par les tirs de l'artillerie lourde allemande stationnée à Schaeferhof. Le jeudi (20 août) vers 14 heures, passant par Walscheid, elles commencèrent le repli vers la frontière. Les Allemands tiraient encore des salves bien fournies en direction de l'ennemi sur le retrait mais il n'y eut plus de réponses. Soulagés, les habitants purent enfin quitter leurs refuges.

Le 21 août la population de Hommert et de Harreberg reçut l'ordre d'enterrer les morts qui gisaient épars sur leur ban. Dans le cimetière nouvellement créé en bordure de la route Hommert-Harreberg furent enterrés 28 guerriers (sous-officiers et simples soldats) et 4 officiers dont un médecin de l'état-major. A Hommert il n'y eut qu'une seule tombe individuelle (au Stangenwald). Derrière Harreberg, vers le Studerhof, il y avait beaucoup plus de morts. Sur le ban de Harreberg furent enterrés 231 soldats dont environ 160 Allemands. Les tombes se trouvaient à la Schanz, à Hengstbourg, au Batishof, le long du chemin vers les Trois-Saints, dans les Neumatten, au Koepfel, au Krappenfelsen, aux Foeschen et à Sitifort. Sur le ban Hommert-Harreberg reposent environ 264 morts. (A cela il faut ajouter 207 morts enterrés à Schaeferhof et autant à Dabo et à la Kleinmuhle).

Près de Walscheid l'ange de la mort a fait plus ample moisson. Dans une tombe commune reposent approximativement 300 soldats dont un tiers de Français. Les combats ont été particulièrement violents en ce lieu, les combattants en étaient arrivés au corps à corps. Sur le ban de Walscheid reposent environ 700 à 800 morts, parmi eux bien deux tiers d'Allemands. Environ 567 blessés furent soignés à Hommert et Harreberg, beaucoup d'autres furent hébergés à Dabo et à Schaeferhof. Ceux qui n'étaient que légèrement blessés furent évacués aussi rapidement que possible vers l'intérieur du pays. Parmi les blessés soignés à Harreberg, il y avait 5 soldats français. Quatre prisonniers français furent conduits à travers le village de Harreberg, l'un d'entre eux fut fusillé suite aux décisions d'un conseil de guerre et enterré sur place dans le verger d'Alphonse Michel au bas du village. Sur le banc de Harreberg sont enterrés, y compris ce dernier, environ 80 soldats français. Trois des canons allemands placés à la Guinguette furent endommagés et au Batishof tout une batterie

[5] Dont le restaurant près de l'église, alors "Wirtschaft Louis Steiner", actuellement " Restaurant et boulangerie Jacky Schlosser".

INAUGURATION

M. le maire Jean-Jacques Reibel a inauguré avec son conseil municipal et en présence du Conseiller Général Jean-Pierre Spreng les abords du gîte et du foyer communal. «Un projet majeur pour le renouveau du village et son attractivité touristique qui se concrétise. Il permet de revaloriser le foyer et le gîte communal, de valoriser le patrimoine architectural et de proposer un nouveau lieu de convivialité. Le coût total est de 357 394,64 €, subventionné par le Conseil Général à hauteur de 131 988 €, par le Conseil Régional pour un montant de 41 858 €, la subvention du programme LEADER du GAL Moselle Sud s'élève à 20 000 € et le député Alain Marty nous a attribué une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Visite de M. Jean-Pierre Spreng, Conseiller Général, en présence de M. le Maire Jean-Jacques Reibel, Florence Alvarez et Jean Lefebvre. L'accessibilité du foyer et du gîte communal a été en partie subventionnée par le Conseil Général de Moselle.

Emplacement et accès handicapé.

Zone entièrement réaménagée pour un accès facilité au Foyer et au Centre d'hébergement. Revêtements macadam, plots lumineux, bordures, plantation de vivaces…

Vue aérienne : accès direct du parking au Foyer Tivoli

L'aménagement extérieur du centre «TIVOLI» qui a nécessité des semaines de travaux est enfin achevé. Même si le gros des travaux a été confié aux pros, un certain nombre de bénévoles ont mouillé leur chemise.
L'accès pour les personnes à mobilité réduite, un accès derrière le foyer permettra des livraisons plus faciles, mais aussi un gain de places de parking. L'accès à la salle est facilité par des escaliers menant au parking. Avec ses espaces plus fonctionnels et harmonieux, le Foyer et Gîte communal sont enfin à la mesure de ses ambitions.

La flamme est l'occasion d'évoquer le thème du passage de l'âme vers l'au-delà. Les différentes parties en bronze symbolisent en partie basse le monde végétal, puis au fur et à mesure que le regard s'élève, le règne animal et enfin celui des humains. Hommes et femmes sont représentées aux différents âges de leur vie : embryon, enfants, adulte et patriarche. Ainsi quel que soit le moment du départ, l'âme de chacun s'éloigne de la vie terrestre symbolisée par la pierre pour aller vers l'au-delà.

Eric Alvarez, sculpteur

Le lieu de recueillement s'embellit…

Columbarium et cour d'école, la fin des travaux

Aménagement paysager du Columbarium. Conseillé par un spécialiste, nous avons procédé au printemps, à une plantation de vivaces et fleurs de part et d'autre du Columbarium. Chacun a pu apprécier l'agrément apporté à ce lieu de recueillement.

Travaux d'aménagement au groupe scolaire. Soucieux du bien-être de nos petites têtes blondes et de l'équipe pédagogique, le SIVOM a fait procéder au renouvellement du revêtement de la cour de récréation. Plusieurs marquages au sol préfigurés, par les enseignantes et servant de supports à des jeux éducatifs, ont été réalisés. Appréciés par tous, cet aménagement coloré donne vie à la cour d'école. De plus, divers aménagements ont également été finalisés dans les salles de classe.

Nouvelle Association. Le SIVOM salue l'initiative de quelques parents d'élèves qui viennent de créer l'Association des Parents d'élèves.

Gérard Rosenberger
Président du SIVOM

Après la pose d'enrobé dans la cour de l'école, un marquage au sol a été effectué pour le plus grand plaisir des enfants.

Un minimum de civisme !

Le SIVOM s'efforce, entre autres, d'agrémenter le cimetière : fleurissement du columbarium, nettoyage annuel des allées et des tombes laissées à l'abandon… Un emplacement est mis à disposition des familles pour recueillir les déchets végétaux. Malgré un affichage très lisible, il est regrettable d'y trouver autre chose que des déchets verts, bacs, pots et fleurs en plastique n'y ont pas leur place. Un minimum de civisme tout de même !

COMPTE RENDU DE LA BATAILLE LORS DE LA GUERRE 1914-1918

par l'abbé Isidore SCHOEFFLER[1], curé de Hommert-Harreberg

Personne ne pouvait prévoir qu'un combat de plusieurs jours aurait lieu dans nos montagnes pendant des journées mémorables d'août 1914.

Depuis les premiers jours de la mobilisation jusqu'au 17 août, un poste d'observation du 3e Régiment Royal bavarois, fort de 25 hommes, se trouvait à Harreberg[2]. Ils rendaient compte de l'avance des troupes françaises venant de Walscheid, Saint-Léon et Beimbach. Ils quittèrent le village le 17 au soir après avoir creusé de nombreuses tranchées et fortifications, surtout le long du chemin vers Studerhof-Walscheid. Le XVe corps d'armée du général Deimling convergeait vers notre région, les uns venant de Lutzelbourg par la vallée de la Zorn et le Rehthal, d'autres venant de Dabo remontaient le Muhlenweg pour arriver à Hommert. Il y avait là le Jägerbat. 14 – Maschinengewehr Abt. – Meldereiter – Inf. Reg. 143, 136, 99, 105 – Füssilier Reg. 40 – Strassburger Feldartillerie Reg. 84 – Feldart. Reg 10 – Jäger zu Pferd. Puis, passant par le Fleckfelsen, le Hüttenthal, le Traubachthal, le Enteneck, la Beimbach et jusqu'au Hohwalschplatz, ils occupèrent notre région. Pratiquement tout le corps d'armée était rassemblé à et aux alentours de Hommert-Harreberg. De l'artillerie se trouvait au Muhlkopf, à la Guinguette, au Koepfel et près du cimetière gallo-romain des Trois-Saints. Avec le Inf. Reg. 126, cette dernière formation avait fait le détour par la Zorn Jaune et la Beimbach jusqu' au Hohwalschfelsen dans le but d'attaquer les troupes françaises sur leur flanc et par l'arrière. Devant l'artillerie se trouvait l'infanterie, surtout le Jägerbat. 8, Inf. Reg. 105 et 99. L'artillerie mentionnée plus haut est arrivée en partie le lundi 17 août et le reste dans la nuit du 17 au 18 et dans la matinée du 18 même. Le 18 août les premiers obus (de l'artillerie française) tombèrent dans le village de Hommert.

L'ennemi[3] se trouvait à l'ouest et au nord-ouest du village. Il avait avancé jusqu'à la route Harreberg – Rehthal, depuis le bas de Harreberg jusque chez Faltot (croisement du Rehthal). Les Français avaient un point d'appui important au lieu dit Hengstbourg (ban de Harreberg au sud de ce village) où se trouvaient les sections 5 et 6 de l'Infanterie Colonniale. Plus loin vers le sud-ouest, au Saint-Léon près de Walscheid, se trouvait le centre stratégique des Français. Ces derniers occupaient toutes les hauteurs entre Walscheid, Sitifort et Harreberg. Les avants-postes avaient poussé jusqu'à la route mentionnée ci-dessus[4]. L'artillerie française était installée au Saint-Léon, au Studerhof et au Freiwald ; il s'agissait de la brigade Simonin avec le centre de commandement à Walscheid.

---

[1] L'abbé SCHOEFFLER est curé de Hommert et Harreberg depuis 1912.
[2] Il faut se souvenir qu'en 1914 (et ce depuis 1870) l'Alsace et la Moselle étaient annexées par l'Allemagne.
[3] Pour le chroniqueur, né et grandi pendant la période de l'annexion, la France était l'ennemi.
[4] Deux éclaireurs se sont fait tuer dans les Foeschen, une plaque rappelle leur souvenir.

Annexe

Compte rendu de la bataille près de Hommert-Harreberg lors de la guerre 1914-1918

par l'abbé Isidore Schœffler

curé de Hommert-Harreberg

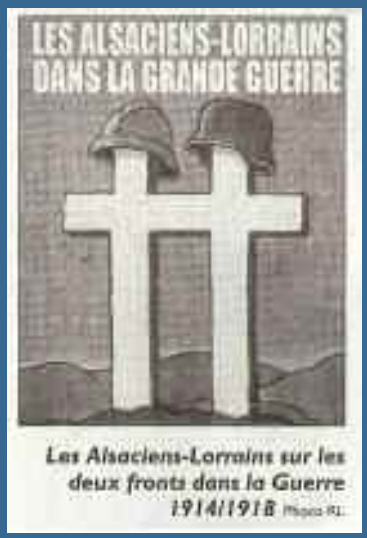

Soldats tombés en 14-18

Harreberg : soldats lorrains : Antoine Dintzner, Joseph Faltot (disparu), Lucien Kuchly, Joseph Lambour, Joseph Remen, G. Schaer, Antoine Sour.

Hommert : soldats lorrains : Joseph Antoni, Vendelin Blaise, Joseph Blum, Jean-Baptiste Kilhofer, Vendelin Kremer, Joseph Kurtz, Joseph Lantz, Antoine Litter, Joseph Schlosser, Louis Schlosser, Jean Steiner, Eugène Weyer.

(extrait de "Août 1914 : la bataille de Sarrebourg", de Joseph Elmerich, édité par la SHAL, section de Sarrebourg, 1993, pages 335 et 338)

L'Abbé Isidore Schœffler

*Vous trouverez ci-après, une copie du «Compte rendu de la Bataille près de Harreberg lors de la guerre de 1914-18» par **l'Abbé Isidore Schœffler,** prêtre dans la paroisse de Hommert de 1912 à 1962.*

Certains d'entre nous ont encore gardé le souvenir de cet homme né sous l'annexion allemande, qui curieux, infatigable et un peu austère, veillait à ce que personne ne manque les 3 offices religieux journalier…

Le village de Hommert dans les années terribles de la «Grande Guerre».

Le site internet de Hommert est à votre disposition, *consultez-le, vous y découvrirez quelques photos des 3 dernières Balades Gourmandes dans la rubrique ASSOCIATIONS. Dans la rubrique LE VILLAGE-AUTREFOIS, d'anciennes photos du village et de ses habitants, des infos etc.*

www.hommert.fr

Réunions & visites

Visite de M. Jean-Pierre Spreng, Conseiller Général, en présence de M. le Maire Jean-Jacques Reibel, Florence Alvarez et Jean Lefebvre, ici aux abords de l'église où la place avait nécessité des travaux pour un nouvel enrobé. Ce chantier a en grande partie été subventionné par le Conseil Général.

Nouvel enrobé

Réalisé par la société COLAS sur la place de l'église.

Recommandations hivernales

Déneigement

Nous vous rappelons, afin de permettre la circulation des piétons, qu'il est de votre devoir de dégager le trottoir sur la longueur de votre habitation (article 17 - article L2212.2 du code général des collectivités territoriales) et qu'il est interdit de repousser la neige sur la route ou d'obstruer des voies de passage. Les tampons de regard, bouches d'égout et de lavage doivent demeurer libres. En cas d'accident, les habitants sont responsables.

Attention !

- *Nous recommandons à chaque famille de protéger son compteur d'eau contre le gel, les frais engendrés pour les réparations d'un compteur endommagé sont à la charge du client !*
- *Chaque foyer est responsable de sa vanne d'eau située à l'extérieur de la maison. Il est nécessaire que chaque propriétaire sache où elle se situe et qu'il vérifie de temps en temps son bon fonctionnement.*
- *Utilisez les bacs à sel mis à la disposition par la Mairie qui se trouvent aux passages délicats.*

Réception du Foyer

Le Chantier des abords du Foyer Communal est terminé. La réception de fin de chantier fut l'occasion de faire une photo des différents intervenants en compagnie de M. le Maire et des adjoints.

Stop cambriolages ! en Moselle

Une application gratuite a été lancée par le groupement de gendarmeries de la Moselle afin de lutter contre les cambriolages. L'application qui a été créée par l'école d'informatique Epitech de Montpellier en avril 2013 est disponible maintenant en Moselle. L'objectif est d'apporter des conseils de prévention aux particuliers ou aux commerçants afin de les aider à sécuriser leur habitation et leur commerce, de diffuser des alertes pour prévenir les utilisateurs en temps réel de phénomènes ou de situations dans lesquelles ils pourraient se prémunir. Téléchargez gratuitement depuis votre smartphone ou iphone l'application «stop cambriolage», dans l'onglet «personnalisation» choisissez le département de la Moselle et acceptez de recevoir des alertes par notification.

Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements avant mars 2015

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée. Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils. Il faut au moins un détecteur de fumée par logement. Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur. C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais. C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013. ***www.service-public.fr***

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Ordures Ménagères

Une question ? :

N° Vert 0 800 807 018

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les Dechetteries proches :

Vallée de la Bièvre : 03 87 25 58 36
Lundi 14h-18h • jeudi 9h-12h
samedi 9h-12h et de 13h-18h

Dabo (Neustadmuhl) : 03 87 07 38 64
Mecredi 9h-12h • vendredi14h-18h
samedi 9h-12h et de 13h-18h

Elections départementales

Les 22 et 29 mars 2015

En vue des prochaines élections une permanence sera assurée à la Mairie le 22 et le 29 mars prochain de 17h à 19h

Pour toutes vos démarches administratives et formulaires :
www.interieur.gouv.fr

Dernière collecte de l'année en Décembre 2014, un instant de générosité, de partage et de convivialité.

Amicale des Donneurs de sang de Hommert-Harreberg

Garder le cap !

Encore et toujours, inlassablement promouvoir le don du sang

Federer autour de cette noble cause. 200 poches de sang sont à mettre au crédit des donneurs de Harreberg et de Hommert en 2014. C'est remarquable !

La constance est indispensable dans notre activité afin de pallier les besoins en produits sanguins.

Ces besoins évoluent. Ainsi l'établissement français du sang communique sur les besoins croissants en plasma et sur le retour des minibus pour acheminer les donneurs à Strasbourg.

Pour 2015, il nous faudra renouveler un commissaire aux comptes, je fais appel dès à présent aux candidatures.

Nos remerciements à vous tous pour l'accueil que vous réservez à nos membres lors de la vente des "bredele".

Ensemble œuvrons pour les malades !

Jean-Luc Hinerschied
président de l'amicale

Les besoins

Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peut encore se substituer aux produits sanguins. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont indiqués dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence, et les besoins chroniques, qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager.

L'obstétrique et les interventions chirurgicales

• Au cours d'un accouchement, une hémorragie peut survenir, entraînant un besoin urgent et important en produits sanguins.

• En cas d'hémorragie lors d'une intervention chirurgicale, il faut procéder à une transfusion de globules rouges. S'il s'agit d'une intervention d'urgence, et que le malade a perdu une grande quantité de sang, il reçoit aussi des plaquettes qui facilitent la coagulation et contribuent à arrêter le saignement.

• Les grands brûlés nécessitent des transfusions de plasma.

L'hématologie et les cancers

Certaines maladies, comme les leucémies, touchent directement la production des cellules sanguines. Ces maladies hématologiques affectent la moelle osseuse et nécessitent la transfusion de globules rouges, de plaquettes ou de plasma selon les cas. Le traitement de ces pathologies non chirurgicales requiert de grandes quantités de produits sanguins.

Par ailleurs, le traitement intensif de certaines maladies peut entraîner une insuffisance de production de cellules sanguines. Dans le cas d'un cancer, par exemple, les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) entraînent la destruction des cellules cancéreuses, mais également la destruction temporaire des cellules de la moelle osseuse. L'organisme ne peut plus renouveler seul les cellules sanguines. Durant cette période dite d'aplasie, un support transfusionnel permet de renouveler les cellules sanguines, et à l'organisme affaibli par le traitement de se régénérer.

Source : www.dondusang.net

L'Etablissement Français du Sang surveille de près le nombre de dons réalisés. Restons vigilants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.

Les rendez-vous en 2015

Collectes

13 fevrier à Hommert
5 juin à Harreberg
28 août à Harreberg
4 décembre à Hommert

Assemblée générale

19 juin à Hommert

Vente de "bredele"

15 novembre

INFOS PRATIQUES

• La limite d'âge des donneurs : **70 ans**

• Il faut peser au moins 50 kg

• Les hommes peuvent effectuer **6 dons de sang** par an. Les femmes peuvent effectuer **4 dons de sang** par an.

• Effectuer un 1er don de sang **après 60 ans, on peut !**

Le don est proscrit en cas de grande fatigue, d'anémie, de diabète insulinodépendant ou de traitement pour des crises d'épilepsie. Les femmes enceintes ne doivent pas non plus donner et ce, jusqu'à six mois après l'accouchement. Pour les personnes sous protection légale (tutelle ou curatelle), le don est proscrit de façon réglementaire.

« Notre destin, quand nous voulons l'isoler, ressemble à ces plantes qu'il est impossible d'arracher avec toutes leurs racines. »

François Mauriac

Dans la forêt des Foeschen :

En lisière de forêt, une plaque de grès gravée indique, sous la croix de Lorraine : « Ici ont reposé jusqu'au 20 avril 1920 quatre chasseurs du 1er bataillon René Alphonse Bondot né au Vermont (Vosges) le 28 mars 1893, Justin Drouant né à la Petite-Raon (Vosges) le 28 mars 1893, Pierre Naulot de Paris, Sylvain Simon de Nouans (Indre-et-Loire) tombés glorieusement pour la France dans la forêt des Foeschen le 20 août 1914. Requiescant in pace (qu'ils reposent en paix).

Soldats du Reichsland, en haut à droite, Rosenberger Antoine père.

Dans la journée du 20 Août 1914, 4 maisons de Hommert furent la proie des flammes, dont le restaurant qui sur cette photo est en ruine, près de l'église, actuel Restaurant-Boulangerie Schlosser Jacky.

Reibel Antoine Père à droite et un ami (inconnu)

Soldats au repos, rue du Stade à Hommert, peu de temps avant le conflit.

Rosenberger Antoine père (à gauche) et Sitz Louis père.

Soldats en convalescence, dont SITZ Louis père

Alsace-Moselle, un destin particulier…

Parmi les évènements emblématiques du Centenaire, la venue du Président de la République et de son homologue allemand sur le site alsacien de l'Hartmannswillerkopf* (ou Vieil-Armand) le 3 août dernier a marquer sans aucun doute le calendrier des commémorations. Pour cette date anniversaire de l'ouverture des hostilités entre les deux pays voisins, le choix du site n'est évidemment pas anodin.

Il s'agit en effet de l'un des champs de bataille de la guerre menée aux frontières, situé sur le sol d'une Alsace-Lorraine alors allemande depuis 1871, avant d'être reconquise par la France victorieuse en 1918. Séparés depuis en trois départements distincts, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, et entre les régions Alsace et Lorraine – peut-être plus pour longtemps, si l'on considère la réforme territoriale en cours – les territoires hérités de cette Alsace-Lorraine ont connu un destin commun intimement lié aux conflits contemporains franco-allemands. En 1870 puis en 1914-1918 et en 1939-1945, ils sont à chaque fois plongés au cœur de la discorde entre les deux Etats voisins, et constituent par la même occasion une zone particulièrement touchée par des batailles meurtrières. En cela, la guerre vécue dans ces provinces diffère de celle des autres régions françaises ou allemandes. Un siècle plus tard, que reste-t-il de ces particularités dans la mémoire collective en Alsace et Moselle ?

Sources : www.centenaire.org

** L'un des monuments nationaux de la Première Guerre Mondiale des mieux conservés. Le Vieil Armand, l'un des points stratégiques de la Route des Crêtes, est un haut lieu de mémoire pour les soldats français et allemands tombés au cours du conflit.*

Exemple de carte postale de propagande destinée à montrer l'accueil chaleureux réservé aux prisonniers de guerre alsaciens-lorrains, et la satisfaction de ces derniers.
© Coll. part.

Aérodrome de Sarrebourg-Buhl - RL

L'histoire de la Moselle annexée est bien connue depuis les travaux de François Roth, qui a consacré un chapitre complet et très fourni à la situation des esprits à la veille de la déclaration de guerre. Tous les résidants de Moselle de 1914 n'étaient d'ailleurs pas « Mosellans » d'origine. Tous n'avaient pas été Français avant 1870. Les jeunes gens prêts à revêtir l'uniforme allemand pour partir au front, de leur gré ou non, étaient nés vingt ans après l'Annexion, avaient fait leurs classes en allemand, et avaient, pour certains, entamé des études supérieures en Allemagne. Dans les villes et dans les garnisons, le brassage de population était et avait été important, des mariages mixtes avaient été célébrés entre Lorrains et « vieux Allemands ».

Extrait de « La Bataille de Lorraine : Morhange-Sarrebourg (Août 1914) » de Marion Duvigneau.

Carte postale indiquant la zone de front dans la région de Sarrebourg. En bleu, les zones sous contrôle français.

Les sapeurs pompiers de Hommert avec les autorités municipal

Devenir Sapeur-pompier

Un engagement citoyen basé sur le volontariat quotidien au service des autres, en parallèle de votre métier ou de vos études. Chaque jour, les Pompiers démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas que des mots. Sapeur-pompier, une vocation !

Apres deux années fastes, (2012 inauguration de notre caserne et 2013 baptême de notre drapeau). L'année 2014 est redevenue une année normale.

Le Centre d'Intervention de Hommert a comme tous les ans rempli sa mission, puisque nous avons réalisé 32 interventions (au 1er décembre) : **13 secours à personne et 19 destructions de nid d'insectes.**

En ce qui concerne la formation, tous les sapeurs pompiers ont réalisé plus de 50 heures de formations et de maintiens des acquis

En secours d'urgence, le secours à personne est notre première capacité de réaction rapide. Tous vos sapeurs pompiers sont formés et aptes à intervenir en toute circonstance et je profite de ce bulletin pour leur rendre un vibrant hommage et les remercier du temps qu'ils consacrent à cette véritable passion.

Notre effectif fin 2014 est de 9 sapeurs pompiers et 2 JSP (moyenne d'âge de 35 ans). Comme tous les ans je profite de ces quelques lignes pour lancer un appel à la population :

Si nous voulons maintenir un secours de proximité, nous devons encore et toujours recruter. Je m'adresse aux jeunes et moins jeunes, garçons et filles de plus de 16 ans et de moins de 50 ans VENEZ NOUS REJOINDRE !

Venez partager notre passion, venez vous aussi aider et secourir des personnes et avoir cette sensation du devoir accompli. Nous pouvons également incorporer des jeunes JSP agés de 11 ou 12 ans.

D'autre part je profite également de cette tribune pour vous rappeler le Numéro que vous devez connaître **SAPEURS POMPIERS : 18**

N'hésitez pas à faire le 18 pour toute intervention qui requiert les pompiers.

A partir du **9 mars 2015** toutes les maisons devront être équipées de détecteurs de fumée (Loi Morange). Un certificat devra être envoyé à votre assurance et vous devrez garder un exemplaire. Si vous avez besoin de conseil les pompiers se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

L'Amicale des sapeurs pompiers a également rempli sa mission d'organisatrice de manifestations puisqu'elle en a organisé 4 : en mars la soirée LOTO, le samedi 6 juillet en soirée (la fête des pompiers) et le samedi 21 octobre (le dîner dansant) ainsi que les calendriers du mercredi 11 novembre.

Merci aux habitants de Hommert qui y ont participé et pour votre accueil lors de la tournée des calendriers.

Vos pompiers sont à votre service tous les jours de l'année

Montrez leur que vous tenez à eux par votre participation aux manifestations qu'ils organisent.. Je remercie également tout le personnel de l'Amicale pour leur disponibilité et leur volontariat.

Pour 2015, l'amicale organise plusieurs manifestations (voir encadré).

Adjudant-chef Francis Sitz

Commandant le Centre d'Intervention de Hommert

Prochains rendez-vous de l'Amicale

Samedi 21 mars 2015
Loto de printemps

.....

Samedi 3 juillet 2010
Fête des pompiers
(bal feu d'artifice pizzas, flamms, râpées....)

.....

Samedi 23 octobre 2010
Dîner dansant des pompiers

.....

Jeudi 11 novembre 2010
Vente des calendriers

LES NUMÉROS D'URGENCE

Pour toute demande de secours
sur la voie publique : ***18 (POMPIERS)***
à domicile : appeler le ***15 (SAMU)***
Gendarmerie : ***17***
Chef de centre 03.87.25.15.86 ou 06.74.10.96.11

L'Amicale a Visité des châteaux de Bavières le Week-end de Pentecôte

Assembléé Générale 2014

La Récré'Active

L'automne ou l'été indien de la vie ?

L'automne dernier de passage à Sarrebourg, je descendais l'avenue Fayolle avec ma Peugeot (15 d'âge). Je m'arrête au feux rouge et après les trois minutes règlementaires le vert s'affiche et je redémarre. Au même instant une voiture à ma gauche débouche de l'avenue Poincaré. Je serre à droite et le chauffard me double à gauche en klaxonnant tout en faisant des gestes d'un doigt plutôt mal placé. Je lui renvoie un bras d'honneur. L'individu s'arrête devant ma voiture, m'accuse d'être passé au rouge puis me lance : « quand on a ton âge on marche à pied » et sur ce, il démarre en trombe. Vexé j'en reste pantois. Sur le chemin du retour, je me suis dit peut-être a-t-il raison, il faut que je me surveille.

Deux jours plus tard je me rendais au laboratoire pour ma prise de sang trimestrielle. Par hasard j'arrive au même feu de croisement. Surprise, ce dernier était bâché et un panneau indiquait « feu en panne ». Renseignement pris le feu était désynchronisé. Ouf ! Je respirais mieux et ce jour d'automne fut pour moi un jour d'été indien.

Ceci donne à réfléchir sur le sort des personnes qui deviennent de plus en plus âgées et en relativement bonne forme. Les progrès médicaux, une hygiène de vie principalement présente dans la tête de chacun font que les aînés se transforment en « seniors ».

Contrairement à la réflexion du général De Gaulle : la vieillesse n'est pas un naufrage. Les seniors bougent, s'activent, se connectent et mènent une vie sociale très riche. Ils adorent se rencontrer, rester eux-mêmes, vivre dans leur maison. Par contre ils détestent l'isolement et préfèrent de loin l'entourage de leur famille, les enfants, petits-enfants, et maintenant les arrière-petits-enfants.

« La Récré'active » rassemblent dans son organisation de loisirs toutes ses personnes âgées qui ne s'appellent plus les « vieux » mais les « seniors ». A chaque rencontre nous fêtons l'anniversaire d'un des membres. Certains sont là depuis la création du club, ils ont donc douze ans de plus maintenant, mais toujours en bonne forme.

2015 devrait se passer paisiblement, dans la bonne humeur, avec quand même un évènement spécial. **Le 14 mars 2015 à 20h30 à la salle du Foyer la troupe du « Tabouret » produira sa dernière création : « L'incroyable histoire de Léontine Ager ».**

Pour 2015, le président, le comité ainsi que tous les membres de « La Récré'active » vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Gérard Maurice
président

Finalistes du concours de pétanque organisé par le FCH : Gérard Maurice et Litscher Joseh de la récré'active. Les rois du cochonnet ont pointé et tiré un panier (garni), bravo !

La Récré'Active joue collectif

La chantery-académy honorée par les anciens

A la salle du préau de l'école de HOMMERT-HARREBERG, les petits chanteurs de la chorale de l'école étaient réunis accompagnés de leur chef de chœur Mme Cécile LITSCHER.

C'est grâce à l'initiative de l'association des anciens « La Récré'active » et d'une partie du comité, M. le maire Jean-Jacques Reibel, ainsi que des membres du comité de la Chantery-Académy que cette réunion s'est tenue.

En effet, avant le déplacement de la chorale à l'église protestante de Brumath, il fallait revêtir les petits chanteurs de leur nouvel habit.

« La Récré'active » a offert à chaque enfant un polo avec le sigle brodé en couleurs sur le cœur. M. le maire et Gérard Maurice ont, après une courte allocution, procédé à la remise des polos.

Tout ce petit monde aux visages radieux est rentré à la maison, accompagné de leurs parents en promettant de venir chanter au repas des anciens, qui avait lieu le 12 octobre.

« Une fortune est plus à l'abri dans une tête que dans un sac. » Félix Leclerc*

Cette année l'école compte 48 élèves :

- 17 élèves en maternelle avec Mme SCHOTT Isabelle, enseignante et Mme KOLOPP Isabelle, aide maternelle,
- 13 élèves en CP/ CE1 avec Mme FEVE Aline
- 18 élèves en CE2/CM1/CM2 avec Mme LITSCHER Cécile, directrice.

Rentrée égayée cette année, le 2 septembre, dans une cour ornée de nouveaux jeux au sol : marelle, circuit, escargot, jeu de Dames géant… Belle surprise !

Les élèves travaillent toujours avec ferveur sur leur journal, qui paraîtra à nouveau deux fois cette année. Ils écrivent tous les articles et produisent tous les dessins : contes, histoires, article de vie quotidienne, jeux…

Bonne année 2015 !

[Cécile Litscher]
directrice

> *Cuisine en maternelle : la galette pomme-chocolat (janv 2014)*

> *Activité Vélo au cycle 1 (mai-juin 2014)*

> *La marelle escargot (déc 2014)*

> *Salle des fêtes de Sarrebourg - Bal Folk*

> *Wassuma, danse du Suriname, à Carnaval (mars 2014)*

> *La Vigie de l'Eau de Vittel, expériences sur l'eau dans notre école, pour les élèves du CP au CM2 (mai 2014)*

> *Bal Folk à la salle des fêtes de Sarrebourg pour les élèves du CP au CM2, fév 2014*

Périscolaire

L'accueil Périscolaire en quelques mots et quelques rires aussi…

Après maintes réunions, le SIVOM a décidé de mettre en place, pour la rentrée 2014, un périscolaire.

Au vu des enfants succeptibles d'y participer, les contacts nécessaires avec les différentes administrations, notamment la CAF, ont été pris afin de prendre en compte les obligations règlementaires et pouvoir percevoir des participations financières de ces organismes.

Les effectifs des participants diminuant à l'approche de la rentrée, nous nous sommes limités à prendre en charge les enfants à la coupure de la mi-journée et à assurer les repas.

Après un trimestre de fonctionnement, il est agréable d'observer que les enfants apprécient ces moments. Nous espérons que les effectifs iront croissant auquel cas nous relancerions un véritable périscolaire pouvant, au delà de la prise en charge des enfants scolarisés dans notre école, assurer des activités pour les adolescents, collégiens et lycéens.

Gageons que la citoyenneté des parents prendra le relais afin que le lien social établi par ces structures puissent assurer une réelle animation sociale et culturelle de nos villages.

Un grand merci à Sylvie Tussing qui prend en charge les enfants avec beaucoup de tact et de patience.

Saint-Nicolas

Ça donne envie de retourner à l'école…

Vendredi 12 décembre à 14h, la tension est palpable dans la salle communale de Hommert. Face à un public constitué essentiellement de parents d'élèves et de leur famille, les 48 élèves répartis en 3 groupes et sous les directives de leurs maîtresses sont prêts à entrer en scène sous l'œil attentif de notre auguste Saint-Nicolas. Dès la première partie (les maternelles), la magie opère. Un enchaînement de scénettes nous emmène dans une belle histoire de Père Noël. Puis les cours moyens, nous font vivre à l'appui d'un théâtre d'ombres chinoises un conte enchanteur. Les grands, dirigés par Cécile Litscher, clôtureront l'après-midi sous les bravos des spectateurs et avec un délicieux goûter.

Félicitations à tous les acteurs et un grand coup de chapeau et tous nnos encouragements à l'équipe pédagogique !

« Le monde ne se maintient que par le souffle des enfants qui étudient » (Chabbat 119b)

Jean Lefebvre
1er adjoint

Une année historique

L'année 2014 s'achève avec un bilan enthousiasmant pour notre club ! Un résultat qui provient de la motivation de chacun : notre municipalité, les sponsors, les supporters, le Comité et bien sûr, nos joueurs !

En juin dernier, le Football Club de Hommert clôturait la saison 2013/2014 avec **un bilan sportif exceptionnel pour notre village. L'équipe première, entraînée par Stéphane Trapp, terminait deuxième de son groupe et accédait au niveau supérieur, division de l'élite du district mosellan. Quant à l'équipe B, elle se maintenait en troisième division avec une fin de saison réussie avec brio.**

En septembre, la saison débute avec de l'incertitude mais beaucoup de motivation. En effet, le comité décide pour la première fois de **créer une équipe C qui évoluera en quatrième division.** L'équipe A, accédant pour la deuxième fois de son histoire à un tel niveau, doit maintenir ses résultats. L'équipe B, forte de son expérience, doit viser les premières places de son groupe. Le club compte toujours deux arbitres : Bruno Benoit et Joël Fischer.

A mi-saison, le bilan actuel est assez difficile pour l'équipe A, malgré un bon début. Elle se classe dixième de son groupe composé de 12 équipes. L'équipe B, entraînée par Régis Robinet, est la bonne surprise car elle se place en deuxième position. L'équipe C réussit pour l'instant son pari en se classant quatrième. La saison est encore longue et l'ensemble du comité et des joueurs attendent avec impatience la reprise du championnat, prévue début mars, pour tenir les objectifs.

La formation de nos jeunes reste une priorité, le FC Hommert continue à œuvrer au sein de l'entente sportive de la Vallée de la Bièvre.

L'équipe A

L'équipe U18

Assemblée Générale 2014 du FCH

Le club maintient **4 éducateurs : Julien Staller, Kevin Gies, Pierre Paul Schlosser et Régis Litscher, ainsi que 2 dirigeants : Thierry Eschenbrenner et Sabine Schleininger.**

Etant donnés les bons résultats et notamment ceux de l'équipe des 18 ans, l'investissement des éducateurs est payant.

Côté manifestation, cette année a encore été remarquable. Plus de 600 convives se sont donné rendez-vous au bal carnavalesque. Par ailleurs, le tournoi de pétanque reste une journée festive et incontournable pour notre village. Quant à la marche gourmande, elle est l'événement à ne pas manquer en période estivale.

En ce qui concerne l'année prochaine, le **bal costumé** approche à grands pas et je vous donne **rendez-vous le samedi 28 février à Dabo** avec vos meilleures idées de déguisements !

L'année 2014 s'achève avec un bilan historique pour notre club, ce résultat provient de la motivation de chacun : notre municipalité, sponsors, supporters, nos joueurs et bien sûr de notre comité qui se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2015.

Régis Litscher président du FCH

Remise des diplômes aux dirigeants du Club par le District Mosellan de Foot.

Scène de liesse chez les supporters et joueurs du FCH dans les rues de Hommert ! **Un bilan sportif exceptionnel pour notre petite commune. L'équipe A, entraînée par Stéphane Trapp, terminait deuxième de son groupe et accédait au niveau supérieur : division de l'élite du district mosellan. Ça se fête…**

Hommage

Blaise Antoine *nous a quitté le 3 Août dernier, le jour de la Marche Gourmande. Antoine, né le 24 Août 1931 à été tailleur sur cristal, père de 5 enfants qui lui ont donné 11 petits enfants et 5 arrière petits enfants, il a été le Président du Football-Club de Hommert de 1962 à 1987. Nous le regrettons tous.*

Chantery Academy

La chorale sur les routes !

Que de concerts en une année ! Abreschviller, Hoff, Lorquin, Saint Jean de Bassel, Sarrebourg et bien d'autres, sans oublier les repas des Anciens à Hommert et à Harreberg, la rencontre avec les Gospel Kids à Brumath…

La Chantery Academy dotée, par la Récré'Active, de nouveaux polos noirs très élégants, à son effigie, tente d'égayer les maisons de retraite et hôpitaux des environs avec des petites voix fraîches et des chants bien répétés.

Seule chorale d'enfants de Lorraine membre d'A Cœur Joie, la Chantery Academy, a pu faire la rencontre, au mois d'octobre, d'une chef de chœur, Françoise André, spécialiste des chorales d'enfants et d'autres petits choristes, au château de Remicourt, à Nancy. Une trentaine d'enfants ont préparé un concert sur le thème du Tour du Monde. Ce fut deux jours intenses de chant, de bricolage, de copains ! Des souvenirs inoubliables…

Mais le grand rendez-vous de la Chantery Academy avec son public, sera le **dimanche 17 mai 2015, à 16h, à l'église de Hommert.** Entrée libre avec plateau. **Grand concert**, puisqu'elle accueille les **Gospel Kids**, avec qui elle avait déjà chanté le 23 mars 2014, invitée par Alphonso, le chef de chœur charismatique du groupe d'enfants. Le concert sera suivi d'une soirée pizza et flams au foyer de Hommert. Venez nombreux ! **Bonne année 2015, avec enCHANTEment !**

[Claudine Jungmann & Cécile Litscher]

> *Concert à Brumath avec les Gospel Kids, le 23 mars 2014*

> *Le tour du monde des chansons à Nancy 20 et 21 octobre 2014*

> *Découverte des métallophones avec Françoise André*

> *Soirée crêpes au château de Remicourt, à Nancy*

> *La Chantery accompagnée par Claudine au piano et les choristes avec les petites percussions*

T'as pas vu le renard ?

Conciliabule

En cuisine ça ne chôme pas et Berlet Armand (82 ans) est toujours un chef !

Sur la grande boucle hommertoise : Cyclo-toubib en vue

Gilbert, t'es un copieur...

Association des Parents et Amis des Élèves

En cette fin d'année 2014 une nouvelle association !

L' Association des Parents et Amis des Élèves de l'École Intercommunale de Hommert et Harreberg vient d'être créée.

Mise en place par 7 parents, soucieux de l'avenir de notre belle école et du quotidien de nos chers bambins, elle a pour intention de réaliser quelques manifestations de récolter des fonds pour les reverser à l' école ou au périscolaire qui s'en serviront pour acheter divers matériels ou encore faire des sorties en faveur des élèves.

Quelques évènements sont déjà prévus pour 2015 :

Février 2015 : vente de beignets

Mercredi 11 Février à Hommert après midi Carnavalesque de 14H à 16H pour les 3-10 ans de Hommert - Harreberg ou d'ailleurs. Déguisement, bricolage suivi d'un goûter (sur inscription, une petite participation sera demandée).

Dimanche 29 mars, à Harreberg une Chasse aux œufs sur un petit parcours suivie d'une petite collation,

Dimanche 28 Juin à Hommert une kermesse pour les enfants

Dimanche 22 Novembre à Hommert une bourse aux jouets et vêtements. (date à confirmer)

Notre association ouvre ses portes à toutes les âmes de bonne volonté et remercie les municipalités ainsi que le corps enseignant pour leur soutien.

Tous les membres de l'association s'unissent pour vous souhaiter à Toutes et à Tous une BELLE et HEUREUSE ANNEE 2015.

HEIM Laetitia
présidente

Sur la photo, à l'occasion de la fête de Noël, Mesdames HEIM Laetitia, LANFRIT Mélanie, DUBRULLE Emmanuelle, MAURICE Line, ESCHENBRENNER Audrey, on citera également BRUA-SCHOTT Aurélie et BONNE Rebecca absentes ce jour là.

Honneur à ceux qui ont donné, merci aux bénévoles !

Corvée de patates pour certains, de tomates pour d'autres…

Le succès de la Marche Gourmande ? Réputation, ambiance et savoir-faire ! Savoir-faire : au bout de 12 ans c'est un minimum ! Ambiance : alors là on n'est pas les derniers ! Réputation : forcément, quand tout un village marche ensemble…

Avec 900 participants, la Marche Gourmande a connu, pour sa 12ème édition, son succès habituel. Lors de l'Assemblée Générale, Régis Litscher, le président a demandé une minute de silence en hommage à Antoine Blaise qui était décédé ce 3 août. Etaient présents : M. le Maire Jean-Jacques Reibel, Mathieu Eschenbrenner trésorier, Frédéric Alvarez intendant, Thierry Eschenbrenner secrétaire. Régis Litscher a souligné combien la réussite du rendez-vous annuel s'appuyait sur trois mots : **réputation, ambiance et savoir-faire.** Au fil des années, toutes les forces vives locales qui contribuent à l'intérêt général sont un atout de taille pour notre jolie bourgade montagnarde où il fait si bon vivre ensemble. L'an prochain, le 2 août 2015, pour la 13ème édition, un tout nouveau parcours sera présenté. En attendant, Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Corvée de barrière

Exercices de plein-air

Brainstorming

Bénévoles présents, lors de l'assemblée générale en Novembre 2014

12e Marche Gourmande
3 Août 2014
Chef, un p'tit verre on a soif...
Bénévole et familiale, la Marche !

Si petit et il marche déjà !
Une petite douceur ?
A vous courage... Août 2019 n'est pas si loin !
Ich glaubs net, sreit !
Oh yéé, ça va donner...
J'ai dit ton plus beau sourire !